

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2024

Délibération n°2024-12-24

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 décembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Chavanay, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de membres présents : 24
- Nombre de votants : 31
- Date de la convocation : le 4 décembre 2024

**Objet : Économie - Règlement intérieur de l'@telier**

### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, Mme Brigitte BARBIER ( <i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i> ) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, Mme Marcelle CHARBONNIER, M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	Mme Martine JAROUSSE ( <i>Pouvoir de M. Michel DEVRIEUX</i> ), M. Stéphane TARIN ( <i>Pouvoir de M. Jean-François CHANAL</i> ), Mme Agnès VORON -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER ( <i>Pouvoir de M. Philippe ARIÈS</i> ) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI ( <i>Pouvoir de Mme Sylvie GUISSSET</i> ) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT ( <i>Pouvoir de Mme Béatrice RICHARD</i> ), M. Christian CHAMPELEY ( <i>Pouvoir de Mme Véronique MOUSSY</i> ) -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY.

### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Jean-Baptiste PERRET ( <i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i> ) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD ( <i>Pouvoir à M. Serge RAULT</i> ) -
PÉLUSSIN :	Mme Franceline COMAS, M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir à Mme Martine JAROUSSE</i> ), M. Jean-François CHANAL ( <i>Pouvoir à M. Stéphane TARIN</i> ) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS ( <i>Pouvoir à M. Éric FAUSSURIER</i> ) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSSET ( <i>Pouvoir à M. Jean-Louis POLETTI</i> ) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	Mme Véronique MOUSSY ( <i>Pouvoir à M. Christian CHAMPELEY</i> ) -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON.

### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE.

M. Patrick MÉTRAL rappelle que le règlement intérieur intègre l'ensemble des conditions générales d'utilisation, d'occupation et de vente qui ont pour objet de déterminer les modalités de mise à disposition au sein de la Maison France Services d'un espace de Coworking, de bureaux pour les acteurs liés à l'économie et l'emploi et d'une salle de réunion. Le coworking repose sur deux principes fondamentaux : la mutualisation (bureau/matériel, etc.) et la collaboration.

L'@telier a pour but de contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire, à dynamiser le tissu d'activités sur le territoire et favoriser le développement des entreprises utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la mise en réseau des acteurs économiques.

Ce règlement a pour objet de définir les conditions d'occupation du lieu et d'utilisation des services que l'ensemble des utilisateurs s'engagent à respecter et à promouvoir pour une collaboration harmonieuse et durable.

Ce règlement s'applique aux « utilisateurs » suivants :

- Le personnel administratif,
- Les occupants de l'espace de Coworking appelés « les coworkers »

#### Accès aux locaux

Les bureaux mis à disposition sont situés au 7 rue des prairies 42410 Pélussin, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les locaux sont ouverts de 08h30 à 17h30 du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés. L'accès en dehors de ces horaires doit faire l'objet d'un abonnement « forfait liberté » afin de disposer d'un code d'accès.

#### Durée de location

La mise à disposition des bureaux est d'une durée de six mois, renouvelable pour six mois. À la signature du contrat, les abonnés reversent le prix de l'abonnement correspondant à la durée pour laquelle ils s'engagent. L'utilisation de nos locaux ne doit pas se substituer à de l'hébergement permanent, ainsi la location de nos bureaux se limite à 4 jours/mois.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver le règlement intérieur de l'@telier et ses tarifs,
- D'autoriser M. le président à signer les documents afférents.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- Approuve le règlement intérieur de l'@telier et ses tarifs,
- Autorise M. le président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance

Michel BOREL

Conditions financières

La location des bureaux est soumise au paiement d'un loyer, dont le montant est fixé par la CCPR. Les tarifs sont révisibles chaque année.

<b>Forfait Liberté</b>	<p><b>Adhésion à 10 € / mois</b> donnant accès à plusieurs possibilités : (avec un engagement minimum d'une durée de 6 mois) pour la gestion de votre administratif de l'entreprise, et des rendez-vous en B to B (ensemble des activités commerciales nouées entre entreprises).</p> <p>Toutes réservations de bureaux pour des rendez-vous commerciaux en lien avec des consommateurs (B to C) est interdites sauf pour les entreprises de moins de 3 ans (sont exclus les activités en lien avec le sport, la santé et bien-être)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prioritaire sur les réservations</li> <li>- Accès 24h/24 7jours/7</li> <li>- Accès Open-space</li> <li>- Tarif préférentiel :</li> </ul> <table border="1" style="margin-left: 20px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Heure</td> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">2 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">½ journée</td> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">6 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">1 journée</td> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">12 €</td> </tr> </table>	Heure	-	2 €	½ journée	-	6 €	1 journée	-	12 €									
Heure	-	2 €																	
½ journée	-	6 €																	
1 journée	-	12 €																	
<b>Formule « nomade »</b>	<p>Toutes réservations de bureaux pour des rendez-vous commerciaux en lien avec des consommateurs (B to C) est interdites</p> <table border="1" style="margin-left: 20px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Heure</td> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">3 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">½ journée</td> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">10 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">1 journée</td> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">20 €</td> </tr> </table>	Heure	-	3 €	½ journée	-	10 €	1 journée	-	20 €									
Heure	-	3 €																	
½ journée	-	10 €																	
1 journée	-	20 €																	
<b>Salle de réunion</b>	<p>Cette salle de réunion spacieuse et lumineuse de 50 m<sup>2</sup> est idéale pour vos réunions entre collaborateurs. Grâce à son mobilier modulable, elle peut être configurée selon vos besoins : en disposition théâtre, en U, en salle de classe ou en configuration libre. La salle est équipée de tables facilement reconfigurables pour s'adapter à différents types d'activités et de groupes, allant de petits ateliers collaboratifs à des présentations plus formelles.</p> <table border="1" style="margin-left: 20px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Heure</td> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">20 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">½ journée</td> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">50 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">1 journée</td> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">80 €</td> </tr> </table>	Heure	-	20 €	½ journée	-	50 €	1 journée	-	80 €									
Heure	-	20 €																	
½ journée	-	50 €																	
1 journée	-	80 €																	
<b>Impression</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="padding: 5px;">Prestations</th> <th style="padding: 5px;">-</th> <th style="padding: 5px;">Tarif (TTC)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center; padding: 5px;">Photocopies / impressions</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">A4 Noir et Blanc</td> <td style="padding: 5px;">-</td> <td style="padding: 5px;">0.10 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">A4 Couleur</td> <td style="padding: 5px;">-</td> <td style="padding: 5px;">0.20 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">A3 Noir et Blanc</td> <td style="padding: 5px;">-</td> <td style="padding: 5px;">0.20€</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">A3 Couleur</td> <td style="padding: 5px;">-</td> <td style="padding: 5px;">0.40 €</td> </tr> </tbody> </table>	Prestations	-	Tarif (TTC)	Photocopies / impressions			A4 Noir et Blanc	-	0.10 €	A4 Couleur	-	0.20 €	A3 Noir et Blanc	-	0.20€	A3 Couleur	-	0.40 €
Prestations	-	Tarif (TTC)																	
Photocopies / impressions																			
A4 Noir et Blanc	-	0.10 €																	
A4 Couleur	-	0.20 €																	
A3 Noir et Blanc	-	0.20€																	
A3 Couleur	-	0.40 €																	